

6ème Assemblée Générale du 20 novembre 1998.

1) Activités de l'EFSLI pour 1998.

Les activités principales de l'EFSLI pour 1998 se sont concentrées sur les recherches de fonds. Comme l'EFSLI est une association d'associations, elle n'entre pas dans les critères traditionnels. La situation future de l'EFSLI et son existence même est en danger sans argent !

Il y aura un cours d'anglais langue étrangère pour les interprètes L.S. Ce sera à Londres ou en Ecosse. Le prix du cours sans logement est de 385£.

Dès janvier 1999, EFSLI espère être sur e-mail .

2) Rapport financier.

Au 31 octobre 1998, il reste 15000 £ irlandaises.

3) Statuts.

Beaucoup de temps et d'énergie ont été investis pour une reconnaissance de l'EFSLI à un niveau européen : d'où le besoin de remanier les statuts pour être conforme à un niveau du droit international. p.ex. le besoin d'un siège légal, qui sera en Belgique.

4) Résolutions, règlement interne et indications.

S'il y a 2 associations nationales pour 1 pays, il y a 1 représentant de chaque association comme membre actif. Ecosse et Angleterre = 1 pays si on suit la politique, mais quand même 2 pays en ce qui concerne l'EFSLI.

5) Elections

L'an prochain, il y aura 4 personnes du bureau qui devraient partir. Michèle Berger se représente.

6) L'avenir de l'EFSLI.

L'EFSLI va-t-il survivre ?

Difficultés des membres individuels (en opposition au membres représentant les pays) qui ne reçoivent pas toujours les informations.

Faudrait-il avoir des cotisations différentes selon les pays plutôt qu'une cotisation unique ?

Buts : travailler en réseau, se connecter à un niveau européen et mondial pour que les interprètes L.S. puissent se passer des informations, clarifier les rôles et responsabilités.

Suit une longue discussion concernant la circulation de l'information au sein de l'EFSLI. En effet, les informations se transmettent comme suit : bureau (comité) → représentants des pays (délégués) → associations nationales. En ce qui concerne des réflexions sur l'éthique ou la déontologie ainsi que les plaintes des clients, il semble que l'information « passe moins bien » : que faire pour améliorer la situation ?

La « newsletter » est la face publique de toute association, qu'il s'agisse d'associations nationales ou de l'EFSLI. Même si c'est une feuille photocopiée au départ, cela est quelque chose de visible : les membres « en ont pour leur argent ».

< J'ouvre là une parenthèse personnelle et m'adresse à l'ARILS : ne pourrait-on pas faire une feuille d'information, 2 fois par an, qui permettrait par exemple d'informer des donateurs qui ne connaissent pas le « monde des Sourds » ? Je serais personnellement intéressée par un tel projet >

Afin de fonctionner en réseau, il serait profitable de créer un « data bases », une sorte de répertoire d'adresses permettant aux membres EFSLI qui le désirent d'avoir la possibilité de se contacter les uns les autres. Un groupe de travail est en train d'être mis sur place : légalement, ce n'est pas simple pour la libre circulation (ou non) internationale des adresses...

Lors du Congrès Mondial des Sourds à Brisbane, il sera question d'une organisation internationale des interprètes en langue des signes. La réunion à ce sujet aura lieu le 28 juillet 1999 de 17h-19h.

7) Date et lieu de la prochaine A.G.

En 1999, ce ne sera pas une série de conférences, mais des séminaires EFSLI (groupes de discussion). La Grèce s'était proposée en 1997 pour 1999... mais n'étant pas ici présente à Stockholm (et les absents ayant toujours tort), on ne peut décider à présent. La date du 19 novembre 1999 (AG) et celles des 20 & 21 1999 (séminaires) ont été retenues.

CONFERENCES DES 21 ET 22 NOVEMBRE 1998 : **LES INTERPRETES DANS L'EDUCATION.**

Les interprètes en milieu universitaire.

Lars WALLIN (Sourd).

Lars est Sourd, a obtenu son doctorat en 1994 et enseigne à l'université de Stockholm. Son expérience quant à l'utilisation des interprètes concerne une partie de ses études, car avant 1979, il a dû faire ses études sans interprètes.

Dès 1979, les années des « pionniers », la difficulté principale est la carence lexicale : beaucoup de dactylologie est utilisée pour palier à ce manque. Un individu à l'université ne peut inventer du vocabulaire : on trouve un code entre étudiant Sourd et interprète, mais c'est par le groupe (la communauté) que la langue émerge.

C'est également la loi suédoise de 1979 sur les handicapés qui a permis une évolution.

Lars explique que la présence des interprètes est nécessaire mais pas suffisante : lors des pauses, il lui a manqué toutes les interactions sociales entre entendants. S'il y a plusieurs étudiants Sourds, ce n'est bien évidemment pas la même chose car les étudiants Sourds peuvent discuter entre eux.

Le problème pour un étudiant Sourd, même en présence d'interprètes, est qu'il a toujours le point de vue de l'entendant (même si ce point de vue est traduit en langue des signes), et jamais le point de vue du Sourd.

Lors des séminaires où tout le monde parle à la suite les uns des autres, le Sourd n'arrive pas toujours à prendre la parole, car il ne sait pas quand l'étudiant a fini de parler, quand l'interprète a fini de traduire. Pour éviter cela, Lars propose que l'interprète qui voit le Sourd lever la main pour prendre la parole puisse donner une indication sonore qui permette aux gens de savoir que le Sourd aimerait prendre la parole.

Pour Lars, un « bon » interprète doit : connaître la langue des signes, maîtriser et connaître le sujet ainsi que préparer le matériel. Cependant, d'autres facteurs entrent en ligne de compte comme la personnalité de l'interprète (qui peut ne pas être compatible avec celle du Sourd), la langue des signes qui est plus ou moins pure... etc.

Ce n'est pas toujours facile pour l'interprète et le Sourd, admet Lars : lors de cours de linguistique, il se rappelle le cours de phonétique qui parlait des différentes parties de la langue, de comment les sons sont produits, des phonèmes... !

La présence d'un interprète influence bien évidemment la conférence, le cours, le séminaire : le simple fait d'avoir à donner le texte à l'interprète avant (pour la préparation) fait en sorte qu'on ne peut pas faire comme si l'interprète n'était pas présent. Lorsque Lars donne une conférence, il prépare deux textes différents : l'un est pour l'interprète et l'autre est le texte qu'il utilisera lui pour sa présentation.

Pour Lars, il est évident que lors d'éducation supérieure, le Sourd doit être parfaitement bilingue : il doit faire ses écrits lui-même, comme les entendants, et il lui semble ridicule que le Sourd s'exprime en langue des signes pour se faire traduire dans la langue écrite : le sourd doit avoir le même niveau que l'entendant.. sinon, il n'a qu'à ne pas faire des études universitaires. Il en est de même pour la lecture : le Sourd doit pouvoir lire comme un entendant.

En Suède, l'anglais est beaucoup utilisé à l'université, aussi bien dans certains cours qu'au niveau des bibliographies. Les étudiants doivent donc maîtriser cette langue, qu'ils soient Sourds ou entendants. Les interprètes doivent pouvoir traduire des cours universitaires de l'anglais à la langue des signes suédoise (et inversement) , les Sourds doivent pouvoir **lire et écrire** l'anglais comme les entendants.

<J'ouvre une parenthèse pour dire que les Sourds Suédois que j'ai rencontrés communiquaient avec moi en langue des signes internationale, en oralisant en anglais... certains parlaient l'anglais et connaissaient d'autres langues orales qu'ils écrivaient, oralisaient, et parlaient !>

Les interprètes en langue des signes dans l'éducation supérieure.

Anna-Lena NILSSON.

Anna-Lena est interprète en Suède dans l'éducation supérieure depuis 1981. Dans « les années pionniers », vers la fin des années 1970, il n'y avait aucune limite à l'interprétation : les interprètes pouvaient travailler tout le jour, toute la nuit, tout le mois pour un paiement de misère. N'importe qui devenait interprète. Il fallait se former à un niveau des contenus des cours universitaires à traduire **ET** interpréter en même temps.

Quand les interprètes se sont professionnalisés en 1981, les règles étaient horriblement rigides... aujourd'hui, on fait preuve de souplesse. Il y a eu 3 phases : 1) du « n'importe quoi », 2) de la rigidité extrême, 3) souplesse et flexibilité.

Au début des années 1980, les professeurs se sentaient dépossédés par les interprètes car ces derniers demandaient le matériel pour la préparation.

Aujourd'hui, ce n'est plus le cas : les professeurs ont mieux compris le rôle des interprètes, les interprètes sont moins militants quant à leur reconnaissance professionnelle, les Sourds sont plus nombreux à accéder à l'université, il existe une « réserve » suffisamment large d'interprètes pour permettre un roulement et être toujours en duo de manière générale.

Il importe cependant de garder de la souplesse quant au nombre d'interprètes travaillant ensemble: p.ex cours d'informatique de 3 heures avec exercices → 1 interprète suffit... mais défense de doctorat d'une heure → **7 interprètes** (4 pour traduire la discussion (2 pour langue orale → langue signée et 2 pour langue signée → langue orale) et 3 pour traduire les questions de l'audience.)

Situation actuelle :

- ° il y a des professeurs Sourds à l'université (ce qui n'était pas le cas auparavant)
- ° les étudiants Sourds sont plus jeunes qu'il y a quelques années
- ° il existe une difficulté quant aux étudiants malentendants qui connaissent mal la langue des signes et qui sont mal à l'aise avec une « L.S.pure » d'un interprète
- ° l'université est également dure pour les entendants, donc c'est difficile pour les Sourds aussi.... et pour les interprètes ! Si les Sourds et entendants savent l'anglais, ont un niveau de doctorat, maîtrisent les connaissances... l'interprète doit en faire de même !!!

Même si le niveau est élevé dans les interprétations d'éducation supérieure, les conditions de travail de l'interprètes ne sont ni plus faciles ni plus difficiles que des interprétations « classiques » : l'interprète à l'université travaille avec des mêmes personnes et a donc un suivi, alors que l'interprète travaillant dans la communauté Sourde aura un « roulement » de personnes, moins de suivi, une langue des signes qui varie...

Des recherches sont effectuées sur la « miscommunication ». Il ne s'agit pas de prendre en faute l'interprète ou de vouloir voir les erreurs de traduction de ce dernier, mais plutôt de voir comment la simple présence d'un interprète influence la situation en général, et la relation **étudiant Sourd** $\leftarrow$ (interprète) $\rightarrow$ **professeur** en particulier.

Les interprètes dans les représentations théâtrales.

Tom FJORDEFALK.

Tom est comédien, metteur en scène et directeur de théâtre en Suède.

Il a longtemps travaillé avec interprètes pour la mise en scène. A présent, il travaille sans interprètes et ça lui manque. En effet, la présence d'interprètes a des avantages : cela donne du temps pour penser, cela ralentit le processus général, cela laisse des « espaces » à cause du décalage.

Le rôle d'un interprète dans une production artistique est très, **très** différent de celui de situations traditionnelles.

En effet, pour que le public comprenne une pièce de théâtre, il faut que, pendant les répétitions, le comédien comprenne lui-même et **en direct** (« live ») ce qui est dit. Au théâtre, cette compréhension ne passe pas nécessairement uniquement par des mots, les éléments verbaux, la langue... mais il s'agit plutôt d'une association de choses, d'émotions, de représentations. Quel défi pour la langue (qu'elle soit parlée ou signée)! Au théâtre, l'utilisation que l'on fait de la langue est à la fois plus limitée et plus ouverte que celle que l'on en fait dans les situations du quotidien.

L'interprète travaillant dans cette situation pourrait être **frustré** de n'être que l'ombre du metteur en scène... et le metteur en scène serait également frustré car l'interprète n'étant pas lui-même acteur, sa traduction risque de ne pas être à la hauteur. Pour des

productions créatives et artistiques, Tom travail donc avec des « interprètes spécialement formés pour » où ces derniers sont **actifs** dans le processus de création. Si ce n'est pas le cas, le travail ne peut pas être de qualité.

Le comédien entendant réagit en direct et par impulsion du metteur en scène... alors que le comédien Sourd va devoir réagir plus tard, en attendant la traduction de l'interprète. Il y a deux cultures et deux langues en présence qui traversent l'interprète. Ce que le comédien doit comprendre se situe au niveau des associations, de l'esprit, du corps, de **la langue**. C'est précisément ici qu'intervient l'interprète.

L'interprète « **objectif et neutre** » n'est pas une machine ! Pour couronner le tout, les comédiens sont des gens hypersensibles, donc ne pas croire que la sacro-sainte déontologie peut être appliquée comme cela ! Certains interprètes se sentent trahis ou violés en travaillant dans les situations théâtrales : « Faites comme si je n'étais pas là » car il se sent menacé, mis à nu...

Mais dans la réalité, la déontologie n'est pas trompée, puisque le metteur en scène ne discute jamais avec les interprètes sur la performance des acteurs : les rôles de chacun (comédiens, interprètes et metteur en scène) sont respectés. Il faut différencier entre la relation **privée** entre les intervenants et la relation **personnelle**. La première n'intervient pas dans la création théâtrale, alors que la deuxième (la personnalité de chacun) intervient dans la production artistique.

« Moi ?... interprète ! »

Jonas CARLSSON.

Jonas est interprète en Suède, où il est également formateur, et il nous explique qu'il lui arrive de s'entendre dire « Que faites-vous dans la vie pour connaître autant de choses différentes ? » C'est alors qu'il répond : « Moi ? interprète ! » En effet, notre métier nous **permet** d'accroître nos connaissances, mais nous **oblige** également à nous tenir à cette rigueur en ce qui concerne la **PREPARATION** à faire et la **CONNAISSANCE** à avoir.

La **PREPARATION** concerne la connaissance des personnes Sourdes, la connaissance des associations de Sourds, la préparation de la matière à traduire, et tout ce qui est informel. La **CONNAISSANCE** est importante dans le processus que nous élaborons constamment pour faire passer l'information. Il ne s'agit pas tant de se demander « Comment vais-je dire cela en langue des signes ?, que de faire en sorte que l'information passe par un bon processus (« well-processed information »).

Il est donc nécessaire, lorsqu'on est interprète, d'avoir pour habitude d'apprendre, d'apprendre, d'apprendre : un interprète ne peut pas ne pas s'éduquer en permanence. Les Américains disent « To be an interpreter is to be a learner » (= être un interprète est être un apprenant)

La formation d'interprète est une éducation **formelle**. Elle est importante et nécessaire, mais n'est pas suffisante. Elle doit être complétée par une information

informelle, c'est-à-dire des connaissances générales : politique, argot, fonctionnement d'un congélateur, littérature, sciences, feuilleton T.V. ...

Pour conserver cette information, il faut fournir un effort : être en éveil, prendre des notes, se rappeler. Ce processus est en même temps intellectuel et académique : on est toujours en train de préparer et d'apprendre... même si on ne sait pas toujours à l'avance ce pour quoi on se prépare et ce pour quoi on apprend.

En tant qu'interprète, nous n'avons pas le luxe de tout connaître de manière approfondie. Nous avons cependant le privilège de « savoir peu sur beaucoup de choses » (« We know a little about a lot »).

Mon expérience de Sourde-aveugle

Linda ERIKSSON.

Linda est étudiante à l'université en Suède depuis 4 ans où elle utilise des interprètes. Elle est devenue Sourde-aveugle à l'âge de 4-5 ans.

Elle utilise des interprètes Sourds et entendants, selon les cours. Les interprètes Sourds traduisent bien la discussion dans les séminaires. Les deux sortes d'interprètes sont nécessaires, car certains cours sont donnés dans la langue orale.

Il est essentiel d'avoir un réseau d'interprètes qui connaissent le sujet, les cours, les professeurs, les participants. Les interprètes pour Sourds-aveugles à l'université doivent traduire ce qui se passe, les films visionnés, ce qui est écrit au tableau. Lors de cassettes vidéo, Linda et l'interprète se voient généralement en dehors des cours pour que Linda puisse faire stopper la cassette et se la faire traduire à un autre rythme.

Pour le problème de la carence lexicale, Linda et ses interprètes se mettent d'accord avant et après les conférences pour un « code » ou au moins une « convention commune ». Les interprètes interviennent aussi en dehors des cours/conférences/séminaires pour tout l'aspect social : au restaurant, pendant les pauses.... Et les interprètes servent aussi de guides.

Comme toutes les situations sont différentes, la qualité essentielle d'un interprète pour Sourde-aveugle en milieu universitaire est la **FLEXIBILITE**.

<A nouveau j'ouvre une parenthèse pour dire que le témoignage de Linda est émouvant, et difficilement transcriptible. Elle a suivi toutes les conférences de l'EFSLI avec nous en ayant sa main sur ses différentes interprètes qui se relayaient toutes les 10 minutes. Elle a commencé sa conférence en nous disant qu'elle adorait les défis, que ce n'est pas parce qu'elle est Sourde et aveugle qu'elle devrait renoncer à faire des études, que rien n'est impossible.>

Les étudiants Sourds dans l'éducation supérieure en Suède.

Majken WAHLSTR ÖM.

Majken est née en Estonie, mais travaille en Suède pour la coordination des 38 universités Suédoises en ce qui concerne l'éducation supérieure des Sourds dans ce pays. Il existe des lois pour la subvention des études et des prêts : toutes les universités doivent faire en sorte qu'il y ait la gratuité.

Les étudiants Sourds doivent montrer que leur revenu est faible et doivent faire preuve de leur compétences scolaires pour avoir droit à « l' aide financière aux études ».

Chaque université est responsable d'assurer l'aide nécessaire, la prise de notes, la modification des examens, les interprètes en langue des signes, l'aide technique !

En Suède, il y a **132** étudiants qui sont actuellement à l'université. Le coût d'un étudiant Sourd est 3 fois plus élevé que celui d'un étudiant entendant. Quand il y a plusieurs étudiants Sourds qui suivent un même cours, cela réduit les frais... mais quand il y a 10 étudiants dans 10 différents cours, cela veut dire 20 interprètes !

Le problème essentiel des étudiants Sourds est l'**ISOLEMENT**. Ils sont isolés pendant les pauses et ce manque d'interaction sociale leur est particulièrement difficile à surmonter. De même, les étudiants Sourds ressentent comme une discrimination le fait que, lors de groupes de travail, ils soient automatiquement mis ensemble : jamais on ne se permettrait de dire à 3 étudiants « on vous met vous, vous et vous ensemble parce que on a décidé que.. »... alors pourquoi dire « On vous met vous, vous, vous ensemble parce que vous êtes Sourds (et que c ' est plus facile pour communiquer) » ?

Paix, amour et compréhension.

Mast YNGVE.

La **compréhension** consiste à connaître le **but** de chaque conférence. Cette compréhension est essentielle à notre travail d'interprète. La compréhension est un pré-requis à la traduction : mieux je comprends, meilleure sera la qualité de ma traduction..

p. ex. S'il faut traduire un cours de botanique avec 100 termes techniques en latin sur le nom des 100 différentes sortes de lichens et de mousses, il y a intérêt à connaître comment on orthographie ces noms. → connaissances techniques.

p. ex. S'il faut traduire un cours de peinture à un collège d'art, le lexique est facile ,mais les émotions et métaphores qui y sont liées sont plus difficiles.

p. ex. S'il s'agit d'économie internationale, c'est encore une autre forme de compréhension qui est nécessaire.

S'il l'objectif du locuteur est de créer le chaos, alors il faut traduire ce chaos sans y mettre du sens.

*

En Suède, comme beaucoup de cours universitaires sont donnés en anglais, les étudiants Sourds doivent bien maîtriser l'anglais écrit (lecture et écriture). Mais quand ils ont un interprète, même si le conférencier parle anglais, les Sourds ont toujours le cours en langue des signes. Comment faire pour que les étudiants Sourds puissent bénéficier de ce bain de langage et comment peuvent-ils accroître leur vocabulaire en anglais ? En effet, les étudiants entendants peuvent profiter d'un conférencier anglophone pour apprendre du vocabulaire.... Les Sourds ne le peuvent pas.

Aucune solution possible ne semble exister : on peut imaginer :

- 1) que l'interprète traduirait de l'anglais en ASL ou BSL... mais la langue cible ne serait toujours pas de l'anglais et cela impliquerait que l'interprète et le Sourd doivent apprendre une langue des signes supplémentaire pour rien.
- 2) qu'on utilise la « L.S. Internationale »... mais cela implique d'autres difficultés sans rendre l'anglais visible pour autant.
- 3) que l'on utilise la langue des signes suédoise avec une oralisation en anglais... mais cela complique les choses sans donner l'orthographe anglaise pour autant.
- 4) utilisation de la dactylologie... mais on ne peut traduire tout un cours en l'épelant en anglais !
- 5) qu'on utilise la technologie plutôt que l'humain : sous-titrage en anglais des cours en anglais. Il existe des programmes informatiques (aux Etats-Unis) où la voix est immédiatement transcrite en sous-titres.

DONC, la situation des langues étrangères n'est pas réglable par la présence d'interprètes... on ne peut pas, en effet, transmettre en même temps de la **langue** (forme) **ET** de l'**information** (fond).

Ce n'est pas forcément négatif. Cela montre en effet que l'interprétation « marche vraiment » et que le produit fini est au niveau du fond, puisque les gens demandent des « **mots** » (sous-entendu en anglais): si on leur donnait ces mots (sous-entendu sans sens), à ce moment-là ils demanderaient d'accéder au niveau du « **contenu** ».

<J'ouvre une parenthèse pour dire que nous sommes confrontés à cette situation en Suisse pour les intégrations : comment faire passer un **examen oral** d'allemand ou d'espagnol à un élève Sourd ? Même si l'interprète connaît la langue orale-parlée, le fait de traduire espagnol → LSF fait en sorte que cela peut marcher pour un examen qui porte sur les **contenus** littéraires d'un livre, mais pas s'il s'agit d'évaluer la **forme**, c'est-à-dire les compétences grammaticales et syntaxiques du Sourd.>

Pour les cours de langues, l'interprète doit développer des « **stratégies d'interprétation** »... en opposition à ce qui s'appelle des « stratégies d'apprentissage ». Le professeur entendant qui compare deux langues (p.ex. le suédois avec l'anglais) va utiliser ces 2 langues dans son cours. Tandis que nous, les interprètes, nous devrions (hypothétiquement) produire en langue des signes (p.ex. langue des signes suédoise) ces 2 autres langues. Ces **stratégies d'interprétations**

consistent à utiliser la dactylogogie (pour donner le mot en anglais), et ensuite à donner le sens en langue des signes suédoise, et ensuite en une autre langue des signes connues des étudiants (ASL, BSL...) → faire « la même chose » 2 ou 3 fois avec des langues/techniques différentes, et le faire à la suite.

Ainsi, les différentes langues en présence sont réparties adéquatement entre le Sourd, le professeur et l'interprète et chacun travaille à son niveau et dans son domaine.

*

En ce qui concerne l'isolement des étudiants Sourds dans un milieu entendant à un niveau d'éducation supérieur, il n'existe pas de stratégie miracle. On peut imaginer qu'en concentrant les étudiants Sourds ensemble, ils vont former des groupes. Si le nombre d'interprètes est suffisant, il peut y avoir un tournus où un interprète traduit pendant les pauses. Il est vrai que lors de conférences officielles, les choses les plus importantes se disent pendant les pauses.

C'est principalement le cas de toutes les conférences internationales où l'informel joue un rôle principal. Le Sourd et l'interprète doivent se mettre d'accord préalablement. Ce genre de situation n'est d'ailleurs pas propre au monde des Sourds, mais à n'importe quelle situation internationale en présence de plusieurs langues parlées.

Il est nécessaire d'être vigilant concernant la constitution des groupes de Sourds : décider d'office de mettre tous les étudiants Sourds ensemble (dans l'optique de la communication) est antidémocratique : on n'imaginerait pas de décider qui va dans tel groupe chez les entendants.

Bien évidemment, il importe que les étudiants entendants et le professeur soient informés sur la présence et le rôle d'un interprète.

Notre seul travail consiste à bien traduire, sans nous soucier du manque de pédagogie du locuteur : ce n'est pas à nous de réparer son manque de structuration.

Dans certains cas la transparence de l'interprète est difficile, comme au théâtre, p.ex. dans des cours de travail social sur le féminisme, où tous les étudiants sont des femmes et l'interprète est un homme !

Comment un locuteur Sourd est-il perçu par un public Sourd comparativement à un public ignorant la langue des signes ?

Shelly LAWRENCE.

Shelly est une interprète Américaine qui a effectué une recherche dans le domaine de comment l'interprète influence la perception d'un message signé auprès d'un public ne comprenant pas la langue des signes. Il s'agit donc d'une situation où le locuteur est Sourd (la plupart des recherches concernant l'influence qu'a la présence de l'interprète se concentrent sur les locuteurs entendants).

Il est question de la **crédibilité du locuteur** (« speaker credibility ») : pour être crédible et convaincant, un orateur, Sourd ou entendant, doit avoir une certaine attitude. La présence de l'interprète ainsi que le rapport « majorité :minorité » (% Sourds en comparaison avec % entendants) influencent cela. Le fait de fouiller dans ses papiers, d'hésiter, de ne pas regarder son public sont signes d'insécurité de l'orateur. Mais si c'est l'interprète qui n'est pas sûr de sa traduction, cela n'a rien à voir avec l'insécurité du locuteur. Comment le public peut-il savoir qui hésite : l'orateur ou l'interprète ?

La recherche de Shelly est assez compliquée, car elle est à la fois qualitative et quantitative. Elle ne sera pas décrite dans son ensemble ici.

Un locuteur Sourd se met devant une caméra dans un musée et présente un sujet pendant 3 minutes. Cette présentation signée est visionnée par 2 interprètes (un homme et une femme) séparément et plusieurs fois, puis traduite dans la langue orale. Un **questionnaire** est ensuite présenté à 79 personnes pour mesurer la crédibilité. Ces personnes sont soit Sourdes et ont la cassette vidéo en langue des signes, soit entendants et ont cette même cassette avec une « voix off » leur donnant la traduction dans la langue orale. La moitié des entendants ont la traduction d'un interprète, l'autre moitié des entendants a la traduction de l'autre interprète.

La recherche analyse les résultats du questionnaire.

Les Sourds autant que les entendants partagent les appréciations suivantes : pour être crédible, un orateur doit : être enthousiaste, être compréhensible, avoir confiance en lui, s'exprimer avec aisance (« fluency »). A cela s'ajoutent la réputation du locuteur, sa connaissance du sujet, l'utilisation de moyens techniques (rétroprojecteur).

Par contre, il existe des points sur lesquels Sourds et entendants ne mettent pas la même emphase concernant la crédibilité. Les entendants vont se focaliser sur la structure de la présentation (« framework ») et la manière dont les contenus seront apportés. Les sourds, eux, accorderont davantage d'importance à l'interactivité du locuteur et à si l'orateur maintient un contact visuel et des hochements de tête avec son audience. Cela nous montre une différence culturelle puisqu'un public entendant aura un regard individuel alors qu'un public Sourd aura une vision collective. Et cela pose le problème de « Que faire lorsque le public est mixte Sourd & entendant ? »

Les entendants vont davantage se centrer sur les contenus, la présentation, l'apparence du locuteur.

Les Sourds vont plutôt regarder comment l'orateur maintient le contact avec son public, s'il raconte des histoires pour donner des exemples, s'il a un contact visuel avec son audience, s'il est expressif dans son visage, s'il fait des mouvements/déplacements physiques.

Les Sourds savent que les entendants sont différents.... tandis que les entendants présument d'office que les sourds apprécient les mêmes valeurs qu'eux.

Ce n'est donc culturellement pas simple face à une audience « mixte »... mais quand en plus s'ajoutent les influences de l'interprétation... bonjour les complications ! Car le processus d'interprétation nécessite un décalage, ce qui provoque un manque de synchronicité (« lack of synchronicity ») entre ce qui est dit et ce qui est traduit. Certains entendants, en visionnant la cassette avec la voix off, ont cru que le Sourd qui signalait à l'écran était l'interprète !

Les Sourds ont évalué l'orateur Sourd.

Les entendants ont évalué l'orateur Sourd, l'interprète, et le Sourd en croyant que c'était l'interprète.

De manière générale, l'évaluation du locuteur est toujours fonction de la similitude entre l'orateur et son public. Plus l'orateur ressemble au public, plus ce dernier l'évaluera favorablement.

Les outils utilisés en ce qui concerne la **crédibilité de l'interprète** à mesurer sont les suivants :

- ° expérience/ aisance du locuteur versus hésitation/tremblement
- ° le « décorum » est-il adapté à la situation ?
- ° confort en ce qui concerne les contenus : compréhension nécessaire pour que l'information passe correctement par le processus.
- ° commande de la langue cible : lexique, jargon, registre linguistique, niveau de langue ; contrôle vocal, intensité de la voix, rythme, cadence....

→ Les différences entre un conférencier Sourd et un conférencier entendant ont été mentionnées plus haut. Est-ce le rôle de l'interprète de systématiquement « faire le pont » (to bridge the gap), de s'accommoder du fait que l'entendant se focalisera sur le cadre théorique alors que le Sourd racontera des anecdotes ? Est-ce une question de style de présentation différent ? Est-ce une question d'interprétation ? L'interprète peut-il, dans le cas où il fait du **voicing** (c-à-d langue signée → langue orale d'un conférencier Sourd pour une audience entendante) brièvement mentionner cette différence culturelle ? Est-ce au conférencier de faire le point ? Et inversement : les Sourds sont-ils vraiment avertis des différences Sourds/entendants ? Shelly dit que c'est encore en ? ? ? ? ?

→ **« We have two different gods : a hearing God and a Deaf God... if I'm hearing, I'll always hook to it »**

De même, il y a souvent plus de répétition et de redondances en langue des signes qu'en langue orale : ces reprises sont importantes du point de vue des émotions et des sentiments.

Un discours en langue des signes aura beaucoup d'histoires racontées et d'exemples (« story telling ») ... le pourquoi les histoires ont été racontées ne viendra qu'à la fin de la conférence... alors que les entendants commencent par le général pour arriver aux exemples après.

→ Il existe un sérieux « MISMATCH » entre Sourds et entendants : la culture minoritaire n'est pas identique à la culture majoritaire. L'interprète n'a pas à trop faire le pont entre les deux : si le conférencier Sourd utilise de l'argot en langue des signes à un niveau de conférence (ce qui est inadéquat indépendamment de la « culture des Sourds »), ce n'est pas à l'interprète de rehausser le niveau de langage.